

Le Communiqué du Conseil des ministres du 15 mars 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 15 mars 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la tournée économique d'évaluation et de lancement de projets et programmes de l'Etat, le Président de la République adresse ses sincères remerciements aux populations des régions de Louga, Saint-Louis et Matam, pour leur mobilisation exceptionnelle et leur accueil chaleureux. Le Chef de l'Etat félicite également le Gouvernement, les autorités administratives et locales, les notabilités religieuses et coutumières, les mouvements de jeunes, les associations de femmes, ainsi que les partenaires techniques et financiers, pour la réussite de cette tournée et les actions entreprises, à la grande satisfaction de nos compatriotes des zones périurbaines et rurales.

Au regard du travail remarquable de l'AGEROUTE, de la Direction nationale du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), de l'ASER, de la SONES, de l'ONAS, et de la SDE, le Président de la République demande au Gouvernement d'engager tous les moyens requis, afin d'accentuer l'exécution, dans les délais impartis, des nouveaux projets d'électrification, d'assainissement, d'hydraulique avec le lancement de 251 forages, de désenclavement, notamment de l'île à Morphal et de la construction de la route Ndioum- Oourossogui Bakel. Il convient également de veiller au déploiement équitable des matériels d'allégement des travaux des femmes, au renouvellement des bus et autres véhicules de transport urbain et interurbain, à la réalisation d'infrastructures de conservation de produits agricoles, ainsi qu'au renforcement de la lutte contre le vol de bétail. En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'accorder une priorité particulière à la modernisation de la ville de Podor, à la protection de la langue de Barbarie, à la construction de l'aérodrome et au développement des infrastructures hydrauliques de Oourossogui.

Enfin, en perspective du lancement prochain des activités du PUMA, le Président de la République invite le Premier Ministre, sur la base des rapports des trois gouverneurs de région concernés, de tenir, avant fin avril 2017, une réunion interministérielle de suivi de sa Tournée économique.

Par ailleurs, évoquant sa visite de courtoisie au Khalife général de Leona Niassène, El Hadji Ibrahima NIASSE, à l'occasion de l'inauguration, le 10 mars 2017, de la Grande Mosquée rénovée de la cité religieuse, le Chef de l'Etat adresse ses remerciements aux populations de la région de Kaolack, pour l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé. A cet égard, le Président de La République rappelle au Gouvernement l'impératif d'accélérer la mise en œuvre du programme national de modernisation

des cités religieuses, par la réalisation d'infrastructures durables, améliorant le cadre de vie des résidents et des fidèles.

Appréciant le renouveau et le développement de l'industrie cinématographique sénégalaise, suite aux distinctions obtenues par nos réalisateurs, producteurs et cinéastes, au dernier FESPACO, le Chef de l'Etat adresse, au nom de la Nation, ses chaleureuses félicitations à Messieurs Alain GOMIS qui a décroché l'Etalon d'Or du Yenenga et le prix du meilleur son, Ousmane William MBAYE qui a remporté le prix du meilleur documentaire et le prix de l'Union Européenne-ACP, et Abdoulah WONE qui s'est vu attribué le prix de la meilleure série télé.

Ainsi, renouvelant tout le soutien de l'Etat au monde de la culture, le Président de la République exhorte l'ensemble de la communauté cinématographique nationale, à persévérer dans la créativité et l'innovation, en vue de faire du renouveau du cinéma sénégalais, un pilier majeur du développement de l'industrie culturelle au Sénégal et en Afrique

Le Chef de l'Etat adresse aussi ses chaleureuses félicitations et ses encouragements à l'équipe nationale de Football des U 20, pour ses performances remarquables en Zambie, récompensées par le titre de Vice - champion d'Afrique et la qualification au prochain mondial de la catégorie, prévu du 20 mai au 11 juin 2017 en Corée du Sud. Il invite ainsi le Gouvernement à déployer tous les moyens nécessaires en vue d'une belle participation de notre équipe à cette prestigieuse compétition.

Revenant sur la célébration, le 8 mars, de la Journée internationale des droits des femmes, le Chef de l'Etat, après avoir magnifié le rôle fondamental et la place primordiale des femmes dans le développement économique et social du Sénégal, invite le Gouvernement à accroître la veille permanente sur la protection et la préservation des droits des femmes, notamment la lutte radicale contre la mortalité maternelle et les violences à leur égard. Dans cette perspective, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à intensifier le déploiement des mécanismes consensuels de la stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre, afin d'assurer une meilleure implication des femmes dans la prise de décision et une insertion dynamique dans la vie économique, à la faveur de l'optimisation des systèmes d'éducation, de formation, d'encadrement et de financement.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de la visite officielle qu'il effectuera, du 19 au 22 mars 2017, en Suisse, au cours de laquelle il participera au Africa CEO Forum, à Genève.

Le Premier Ministre, après avoir félicité le Chef de l'Etat pour sa tournée économique réussie dans le Nord du pays, a rendu compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière 2016-2017.

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne a rendu compte des préparatifs des semaines régionales de la jeunesse prévues du 26 mars au 1^{er} avril 2017.

Le Ministre chargé du Travail a fait le point des activités préparatoires de la deuxième Conférence sociale qui aura lieu les 20 et 21 avril 2017, autour de la réforme des systèmes de retraite.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de décret portant répartition du nombre de députés à élire par département ;
- le projet de décret modifiant le décret n° 2014-1171 du 16 septembre 2014 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- le projet de décret fixant les modalités d'application de la loi n° 2016-32 du 08 novembre 2016 portant code minier ;
- le projet de décret portant application de la loi n° 2017-06 du 06 janvier 2017 portant sur les zones économiques spéciales ;
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du comité paritaire public-privé ;

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement